

GENÈVE en bref

SURVOL DES NÉGOCIATIONS DE L'OMC SUR L'AGRICULTURE



CM13– De la mondialisation à la fragmentation?

La 13^e Conférence ministérielle (CM13) de l'OMC, qui a débuté le 26 février à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis (EAU), s'est achevée dans la matinée du 2 mars avec un ensemble de résultats moins important que prévu. Les Membres espéraient convenir d'un Programme de travail post-CM13 pour traiter les questions agricoles et approuver la deuxième série de subventions pour la pêche qui aurait résolu les questions en suspens telles que les disciplines relatives aux subventions contribuant à la surcapacité et à la surpêche afin de renforcer davantage les disciplines de l'accord de la CM12.

Au lieu de cela, l'ensemble de résultats émanant de la CM13 ne comprend qu'un Programme de travail sur le commerce électronique ainsi qu'une extension du moratoire sur le commerce électronique - c'est-à-dire l'extension de la pratique actuelle consistant à ne pas imposer de droits de douane sur les transmissions électroniques jusqu'à la 14^e Conférence ministérielle (CM14) ou jusqu'au 31 mars 2026, en fonction de la première éventualité. Les Membres ont également approuvé l'adhésion de deux nouveaux pays membres, les Comores et le Timor-Leste, ce qui porte le nombre total de Membres à 166 pays.

À qui la faute?

Certains ont attribué les mauvais résultats à deux pays : l'Inde, qui a menacé de bloquer le consensus sur le plan de travail en agriculture et les subventions pour la pêche si une solution permanente n'était pas trouvée sur la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, et les États-Unis, qui n'ont pas bougé de leur position adoptée lors de la CM12 sur le règlement des différends. Mais en réalité, d'autres pays (Brésil, Afrique du Sud, Indonésie) ont également joué un rôle dans le blocage. Le Brésil, par exemple, a lié la prolongation du moratoire sur le commerce électronique à un résultat positif dans le secteur agricole.

Cela dit, nombreux sont ceux qui ont pointé du doigt l'Inde, dont le ministre du Commerce et de l'Industrie, Piyush Goyal, a jeté un froid sur un éventuel compromis concernant les subventions pour la pêche, en insistant sur le fait que l'Inde ne pouvait pas accepter un accord affectant sa zone économique exclusive. La position de M. Goyal a suscité des préoccupations chez d'autres représentants de pays concernant l'accord proposé, a déclaré un fonctionnaire européen.

« Nous avons réussi à porter les intérêts de l'Inde au plus haut niveau possible », a souligné M. Goyal, ajoutant que l'Inde « conservera toute sa marge de manœuvre politique au profit de nos agriculteurs, de nos pêcheurs, et à tous égards ».

Les observateurs des marchés commerciaux ont souligné l'environnement politique actuel dans lequel s'est déroulée la CM13, affirmant que les élections à venir en Inde, même si le parti au pouvoir devrait les remporter, ont joué un rôle majeur dans les positions fermes de M. Goyal.

Les textes révisés sur l'agriculture et les subventions pour la pêche n'ont pas été examinés lors de la séance de clôture. Toutefois, la directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, a déclaré que les Membres étaient parvenus à jeter les bases de nouvelles discussions à Genève.

Le président de la CM13, le ministre d'État chargé du Commerce extérieur des Émirats arabes unis, Thani bin Ahmed Al Zeyoudi, a également appelé les Membres à poursuivre les travaux sur l'agriculture et les subventions pour la pêche afin de parvenir à un résultat au niveau du Conseil général - l'organe décisionnel le plus élevé de l'OMC à Genève.

À la fin de la conférence, voici ce qu'a ajouté la D^{re} Okonjo-Iweala Ngozi : « La beauté de l'OMC est que chaque membre a une voix égale, mais cela a aussi un coût ». « Au cours des longues heures de négociations, nous avons assisté à des moments de coopération difficiles mais gratifiants, les ministres ayant surmonté d'intenses désaccords, engagé des discussions difficiles et trouvé un terrain d'entente », a-t-elle ajouté.

Pour l'Union européenne, les membres ne sont pas parvenus à un consensus lors de la CM13 en raison de leur égoïsme, de leur refus de faire des compromis et de l'absence d'un esprit de coopération en général.

Les États-Unis ont également exprimé leur déception face à l'absence d'accord sur des dispositions supplémentaires concernant l'agriculture et les subventions pour la pêche, y compris les restrictions à l'exportation de denrées alimentaires destinées aux pays les moins avancés (PMA), ce qui aurait constitué un résultat précieux pour les PMA souffrant d'insécurité alimentaire, a indiqué la représentante des États-Unis pour le Commerce, Katherine Tai.

Par ailleurs, madame Tai a salué « le travail considérable accompli sur la réforme du règlement des différends » et a reconnu que « des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour achever le travail que nous nous étions fixés lors de la CM12 ».

Agriculture

En amont de la MC13, le projet de texte sur l'agriculture comprenait plusieurs éléments pour un plan de travail proposé après la MC13, qui aurait concentré les négociations sur certaines dispositions spécifiques d'accès au marché (par exemple, la simplification des tarifs, les contingents tarifaires, les pics tarifaires, les niveaux d'accès au marché). L'objectif souhaité était un programme de travail ciblant les modalités pour la 14e Conférence ministérielle (MC14), qui devrait avoir lieu en 2026 au Cameroun.

Madame Ngozi reconnaît les difficultés des négociations en matière d'agriculture. Toutefois, l'une des différences avec la CM12 (juin 2022) est que les Membres disposaient d'un texte (distribué le 16 février 2024) sur lequel les négociations pouvaient être basées, ce qui n'était pas le cas en 2022. Elle est convaincue que les ministres seront en mesure de s'entendre sur la base des futures négociations (c'est-à-dire un Programme de travail).

Alors que les Membres étaient initialement optimistes quant à la possibilité d'un accord sur les restrictions à l'exportation pour les PMA, il est rapidement apparu que le texte sur l'agriculture du 16 février était trop détaillé. Les Membres ont donc suggéré de rationaliser le texte pour qu'il s'apparente davantage à une « ambiguïté constructive » qui permettrait de progresser sans être trop restrictif.

Ainsi, toutes les références à des calendriers spécifiques pour l'adoption des modalités (c'est-à-dire « [Les modalités seront convenues et une décision sera adoptée par la CM14.] / [Les Membres conviennent d'œuvrer à l'adoption des modalités lors de la CM14.] ») ont été supprimées du texte.

Dans le cas du soutien interne et de l'accès aux marchés par exemple, la formulation suggérée appelle les Membres à « s'engager à poursuivre et à intensifier les négociations (...) en vue de réduire substantiellement et progressivement (le soutien/la protection ayant des effets de distorsion des échanges) d'une manière juste et équitable, de favoriser une évolution vers un soutien ayant moins d'effets de distorsion des échanges/améliorer les possibilités d'accès aux marchés pour tous les Membres), et d'améliorer les disciplines conformément à l'objectif de réforme de l'Accord sur l'agriculture (AsA) et dans un délai raisonnable à convenir par les Membres ».

La partie la plus difficile des discussions est demeurée la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, qui a nécessité davantage de délibérations en raison de l'ultimatum posé par l'Inde, à savoir accepter une solution permanente ou ne pas conclure d'accord. Malgré les efforts des Membres pour parvenir à un accord sur un Programme de travail, la position de l'Inde les a finalement empêchés de parvenir à un consensus sur un plan de travail. Toutefois, on estime que les négociations textuelles entamées à Abou Dhabi serviront désormais de base à la poursuite des discussions à Genève.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.producteursdepoulet.ca, www.producteursdoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-92

